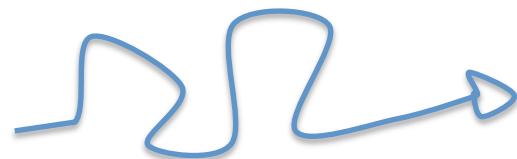


## JAVA La transition.



Les jeunes adultes en IMP140, atteints de troubles abandonniques, anxieux, dépendants, sans famille ratent souvent la dernière marche en raison des troubles du comportements. On les qualifierait de psychotiques, refusant la réalité, l'entrée dans un monde hostile.

Le passage d'un monde à l'autre, du connu, maîtrisé....même si c'est dans la douleur, est périlleux. En entretenant la tension par une attention anxieuse du personnel qui ne « voit » pas la fin du séjour qui prend des allures dramatiques.



Image qui évoque comment le poisson rouge adapte sa croissance à la taille de son environnement. On l'invite à sauter d'un bocal à l'autre. Un bocal plus grand dont a fait miroiter les offres en matière d'autonomie. Elle ne fait qu'augmenter l'angoisse et son cortège de symptômes qui laissent un goût amer à l'équipe de l'IMP 140.

Comment faire pour y rester, pour passer à côté d'une nouvelle épreuve, retarder la confrontation à l'inconnu ? Comment refuser cette rencontre où l'on s'adresse à elle en la nommant

Mademoiselle, ce qui officialise le dueil de l'enfance, du refuge qu'elle prolonge tant qu'elle peut.

Justifier la présence dans le bocal que je connais nécessite une « complicité » activée par fugues, vols, auto-agression, TS, agressions.

Justine arrive bientôt à la date fatidique de la fin de son séjour en IMP. Elle s'y sent en lien, même si ce lien s'est souvent manifesté par des courses poursuites, par des crises clastiques parce que l'éducateur sur lequel elle a jetté son dévolu lui refuse toutes manifestations amoureuses. Elle a testé l'intervention des forces de l'ordre, elle fut parfois accueillie pour de cours séjours à l'hôpital psychiatrique, répit culpabilisant pour l'équipe qui aimeraient une sortie par la grande porte.

« Justine » monopolise les réunions de service, sur son dos les conflits institutionnels fleurissent.

Quand elle ne refuse pas les visites de services adultes, Justine s'y présente juste après avoir mis en oeuvre la palette de troubles du comportement suffisamment graves qu'elle maîtrise pour que les services renoncent à poursuivre les pré-admissions, les tentatives de passage de témoin.

Elle entre dans toutes les conditions qui pourraient faire d'elle un cas prioritaire... mais elle est en IMP 140, ce qui lui fait perdre les points qui justifiaient qu'administration et service lui réservent un accueil particulier.

Les séjours de répit à l'hôpital ne font pas d'elle une « patiente » de la psychiatrie, et donc elle est assez peu soutenue par cette équipe pour bénéficier d'un accompagnement dans cette étape de sa vie.

Elle se coince, elle coince les deux équipes, l'une qui tarde à solliciter l'hôpital en raison des parfums d'échec, l'autre qui craint une chronicisation des troubles du comportement, qui cale sur

l'idée de la psychiâtriser et qui la renvoie à la première en déclarant que Justine a davantage besoin de réponses éducatives que de soins médicaux.

Il se peut qu'elle rate le saut entre les deux bocaux, elle choisira la rue. Séjour qui confirmera que le monde lui est hostile, et qu'elle ne s'est pas trompée sur elle-même qui fut retirée de sa famille avec un manque d'explication, qui fut plus tard déposée au SPJ par une famille d'accueil en raison de la difficulté de maîtriser sa pulsionnalité, ses élans amoureux envers le père d'accueil.

A la majorité, à 18 (ou 21), selon, on change. Les administrations aussi. Comment procéder pour que dans cette époque charnière, une construction « contenante », à plusieurs, dans une forme de tuilage, dans l'inter-institutionalité qui épargne les professionnels des émotions qui leur font rater la marche de la sortie, ou, l'entrée sereine dans un accueil qui ne s'effraye pas de l'escalade des troubles du comportement visible chez un grand nombre de ces JAVA démunis d'encrage familial capable de les défendre contre l'hostilité ambiante dont nous avons permis qu'il en deviennent , bien malgré eux, les chefs d'orchestre ?

Luc Fouarge  
<http://lucfouarge.com>